

100 %  
DROIT



# HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT

OSCAR FERREIRA



*Illustré par  
des extraits de texte  
et de nombreux  
repères chronologiques*

ellipses

# Table des matières

<b>SOMMAIRE</b>	3
<b>INTRODUCTION</b>	5
<b>Chapitre I</b>	17
Les entités publiques antérieures à l'État	17
<i>Section I</i>	19
<b>La cité</b>	19
§1. Le concept de liberté politique : l' <i>eleutheria</i>	23
§2. Les règles du pouvoir politique : avancées du « constitutionnalisme ancien »	25
A. Les règles fixées par la <i>politeia</i> et apprises grâce à la <i>paideia</i>	26
B. Les règles posées par les <i>nomoi</i>	28
1. Le <i>nomos</i> , socle de la cité	29
2. Éléments de « constitutionnalisme ancien »	32
a. L'eusébie ou le respect dû aux dieux	33
b. L' <i>eunomia</i> ou le contrôle des mœurs	34
c. La <i>technè politikè</i> ou la première offre de garanties juridiques et institutionnelles	38
<i>Section II</i>	40
<b>L'Empire</b>	40
§1. Un concept ouvert et pluraliste	41
A. Un projet impérial universel nourri par la <i>res publica</i>	43
B. Un projet impérialiste ségrégationniste	45
§2. Un concept antiétatique	47
<i>Section III</i>	48
<b>La principauté</b>	48
§1. Un frein intérieur : la patrimonialité du royaume	51
A. La privatisation du pouvoir	51

B.	Le regain de l'institutionnalisation du pouvoir	54
1.	Un pouvoir impersonnel	54
2.	Le regain de la <i>res publica</i>	55
§2.	Des freins extérieurs :	
	Papauté et Saint-Empire romain germanique	59
A.	Une construction en rupture avec l'Empereur	59
B.	Une construction en rupture avec la Papauté	62
1.	Considérations préliminaires sur les fondements juridiques et politiques de la révolution chrétienne	62
a.	Le rejet des catégories de personnes : l'unité du genre humain	63
b.	La distinction du Spirituel et du Temporel	64
c.	L'origine divine du Pouvoir	65
d.	La confusion <i>dikaion</i> /Torah	66
2.	La théocratie pontificale	69
a.	De la primauté à la suprématie pontificale	70
b.	La tentation du <i>dominus mundi</i>	73
3.	L'affirmation des rois de France contre la théocratie pontificale	77
a.	Le conflit entre Boniface VIII et Philippe IV le Bel	77
b.	La naissance du gallicanisme	79
<b>Chapitre II</b>		85
L'État monarchique (xvi <sup>e</sup> -xviii <sup>e</sup> siècles)		85
Section I		87
<b>L'apparition de la puissance de l'État à l'ombre de la monarchie absolue</b>		87
§1.	L'assise théorique de l'État : la souveraineté	90
A.	La théorie de la souveraineté absolue	91
1.	Une étape préalable : de la suzeraineté à la souveraineté	91
2.	La théorie classique de la souveraineté : Jean Bodin	93
a.	Une défense de la république	93
b.	Un monopole d'édition du droit positif	97
3.	Une descendance conservatrice acquise à la raison d'État	99
B.	Une légitimité à double tranchant : le droit divin des rois	103

§2. Les limites juridiques de l'État : l'ordre constitutionnel	107
A. La soumission pérenne au droit divin et au droit naturel	108
1. L'univocité du droit divin et l'équivocité du droit naturel	108
2. Un résultat inattendu : le conditionnement du pouvoir législatif	111
B. Le respect des lois fondamentales du royaume	115
1. La révérence d'un ordre supérieur divin	115
a. Le refus du pouvoir constituant humain	116
b. Une première ébauche de constitution	117
2. Aperçu des lois fondamentales du royaume	121
a. Le principe d'hérédité	122
b. La primogéniture	125
c. La double règle de masculinité	126
d. L'indisponibilité de la Couronne	128
e. La continuité de la Couronne	130
f. L'inaliénabilité du domaine de la Couronne	131
g. La catholicité	133
<i>Section II</i>	133
<b>L'appareil étatique de la monarchie administrative</b>	133
§1. Le Roi règne mais n'administre pas	135
A. Le gouvernement	136
1. Le règne du Roi	136
2. Les conseils du Roi	138
3. Les ministres du Roi :	
une « tyrannie des cinq rois de France » ?	140
a. Le chancelier de France ou le dernier soupir de l'État de justice	142
b. Le contrôleur général des finances ou l'éveil de la monarchie administrative fortifié par le colbertisme	144
B. La fonction publique	148
1. La rivalité officiers/commissaires :	
le « procès de 300 ans »	148
a. Le cas d'auxiliaires peu complaisants : les officiers	149
b. Le cas d'auxiliaires très complaisants : les commissaires	155

2. La naissance timide de la nouvelle fonction publique	156
§2. Le roi règne mais il ne gouverne pas ?	157
A. Les assemblées d'État	158
1. Un héritage de l'Église	159
2. Les États généraux, organe subversif ?	160
a. Les États généraux, organe de la représentation nationale ?	162
b. Les États généraux, organe de consentement à l'impôt ?	165
B. Les Parlements	169
1. Des cours souveraines de justice	169
2. Des acteurs politiques	172
a. L'art de la <i>disputatio</i>	173
b. Un prolongement de la tradition du gouvernement à grand conseil	173
<b>Chapitre III</b>	181
L'État constitutionnel (XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles)	181
<i>Section I</i>	183
<b>L'avènement de l'État-nation</b>	183
§1. Un nouveau fondement : le contrat social	185
A. L'État, produit d'une association humaine	185
1. L'inadéquation de l'ancienne assise : l'animal politique	185
a. Une doctrine conservatrice de l'ordre établi	185
b. Une assise aux prétentions possessoires du Roi	187
2. Le triomphe de la volonté humaine : la force du contrat	189
3. L'apparition du pouvoir constituant humain et la victoire du constitutionnalisme moderne	191
a. Le temps des certitudes : la Constitution, nouvelle arche sainte	192
b. Le temps des doutes : la parenthèse du constitutionnalisme octroyé	195
B. Les nouvelles valeurs de l'État	200
1. La souveraineté de la loi	200
a. La garantie contre les dérives de la souveraineté populaire	201
b. L'expression de la volonté générale	203

2. La sécularisation du droit et la fonctionnarisation du clergé	207
a. L'organisation d'un service public du culte	208
b. Un droit sécularisé	211
3. La garantie des droits	217
a. Les droits garantis	217
b. La nature de la garantie	221
4. La séparation des pouvoirs	225
a. La lutte contre la concentration des pouvoirs	225
b. La quête d'une harmonie des pouvoirs	226
c. La recherche du quatrième pouvoir : le pouvoir régulateur	231
§2. Un nouvel acteur en construction : la Nation	234
A. L'unité formelle de la Nation : la domestication du territoire	237
1. Deux méthodes opposées : esprit des siècles contre esprit de système	237
2. La prompte maîtrise du territoire	241
a. Le héraut de l'esprit de système : le département	242
b. La voie d'un compromis : la commune	245
B. L'unité idéologique de la Nation : la maîtrise de la population	249
1. Le remodelage du corps citoyen	249
a. D'une citoyenneté à deux vitesses à une citoyenneté uniforme	250
b. Une législature unique : le système représentatif	253
2. Naissance de l'Instruction publique	260
a. Une application de la science du comportement	261
b. Un enjeu politique : l'école	264
<i>Section II</i>	271
<b>La régularisation de l'État</b>	271
§1. Le processus de rationalisation administrative	274
A. La centralisation : rupture et continuité	275
1. L'héritage d'une armature centralisée ?	276
a. Un « fluide électrique » permis par des effectifs grandissants	276
b. Le recours approfondi aux outils statistiques	281

2.	La nouvelle finalité de la centralisation	284
B.	Un statut unique pour les agents publics	289
1.	Le lent rejet du système des dépouilles	289
2.	L'adoption difficile d'un statut de la fonction publique	290
a.	Accès au corps et suivi de carrière	291
b.	La garantie des fonctionnaires	297
§2.	L'émergence des principes budgétaires et d'un contrôle financier efficace	299
A.	L'impasse des finances publiques avant 1815	299
1.	Un secret d'État sous l'Ancien Régime	299
2.	Une « constitution financière de la France » dénuée d'effet	301
B.	Le tournant de la Restauration	303
C.	Un contrôle financier permanent	305
1.	Le fils fidèle: la Cour des comptes	305
2.	Le fils prodigue: l'inspection générale des finances	307
§3.	La mise en place d'un authentique contrôle juridictionnel de l'administration	309
A.	L'impossible Code administratif et l'acceptation du droit prétorien	311
B.	Le régulateur de l'administration: le Conseil d'État	314
1.	Un instrument contesté de domination légale	315
2.	Le censeur de l'action publique	317
<b>Chapitre IV</b>		323
<b>L'État-providence (xx<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles)</b>		323
<i>Section I</i>		328
<b>Du « Dieu mortel » au « Dieu social »</b>		328
§1.	La rupture des digues: la séparation de l'Église et de l'État	330
A.	Une guerre menée de front: <i>« Le cléricanisme, voilà l'ennemi »</i>	330
B.	Une séparation houleuse avant une « concorde sans concordat »	332
§2.	La République sociale	336
A.	L'émergence du système social français	336
1.	La prise en considération du travailleur	337
2.	De la charité à l'assistance publique	338
3.	La santé publique	344

B. La réaffirmation et l'approfondissement des droits fondamentaux	348
1. L'essor de « véritables droits » : l'immixtion du juge	349
2. Le maintien de la garantie sociale via la culture des masses : la démocratisation de la <i>paideia</i>	353
3. Du droit à la colonisation au devoir de décolonisation	357
<i>Section II</i>	363
<b>La « révolution technocratique »</b>	363
§1. La tentation de la déshumanisation de l'administration	364
A. Le recul du politique français	365
1. Le renforcement de l'Exécutif et l'essor du parlementarisme rationalisé	365
2. Le poids de l'Union européenne et des organisations internationales	368
B. L'emprise du technocrate	371
1. La tendance technocratique dans l'administration	371
2. La tendance technocratique dans le secteur économique	374
a. L'échec du corporatisme	375
§2. La nécessaire humanisation de l'administration	380
A. Rapprocher la décision des territoires : décentralisation et déconcentration	380
B. Rapprocher les administrés de leur administration	384
<b>Index</b>	391